

COMMENT JOUER ?

Le but du jeu est de lancer le disc (frisbee) depuis le point de départ (tee) jusqu'à la corbeille. Le vainqueur est celui qui aura réalisé le moins de lancers pour l'ensemble du parcours, composé ici de trois corbeilles.

RÈGLES DU DISC GOLF

Première corbeille

Chacun leur tour, les joueurs lancent leur disc depuis le point de départ en visant la corbeille.

Le joueur qui a lancé son disc le plus loin de la corbeille recommence et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque joueur réussisse à mettre son disc dans la corbeille.

Pour les corbeilles suivantes

C'est le joueur qui a fait le moins de coups dans la manche précédente qui commence à lancer.

Lorsque le disc sort du parcours, le lanceur doit se positionner à l'endroit où le disc est sorti afin d'effectuer son lancer. Un point de pénalité sera ajouté au score.

Il est impératif que chaque joueur se place derrière le lanceur. Nous attirons également votre attention sur les autres usagers du parc, qui demeurent prioritaires. Veillez à vérifier que personne ne se trouve sur la trajectoire ou à proximité de la corbeille avant d'effectuer votre lancer.

La casse ou la perte d'un disc sera facturée. Le matériel prêté appartient à la commune de Brem-sur-Mer. Nous vous remercions d'en prendre soin.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

LES JOUEURS SE PLACENT DERRIÈRE LE LANCEUR

LE LANCEUR VÉRIFIE QUE PERSONNE NE SE TROUVE DANS LA TRAJECTOIRE

LES AUTRES USAGERS DU PARC SONT PRIORITAIRES

IL EST INTERDIT DE TIRER EN DIRECTION DE LA ROUTE



CONDITIONS DE RÉSERVATION

La commune de Brem-sur-Mer met à disposition des usagers du parc, des frisbees pour la pratique du Disc Golf, hors période estivale, dans le parc des Genêts.

Cette mise à disposition est réalisée à titre gracieux. La réservation et le prêt des frisbees est assuré par le Bureau d'Information Touristique de Brem-sur-Mer, pendant ses heures d'ouverture et hors période estivale. Il est interdit de jouer pendant les mois de juillet et août ainsi que lors des événements de juin tels que la kermesse, la fête de la musique). Les frisbees devront être retournés avant la fermeture du Bureau d'Information Touristique.

Un document présentant le jeu, et les règles de sécurité sera distribué à chaque équipe de joueurs qui devra impérativement le lire avant de commencer la partie.

Les joueurs s'engagent à lire le document rappelant les règles de sécurité de base de la pratique du Disc Golf :

- Les joueurs se placent derrière le lanceur ;
- Le lanceur vérifie que personne ne se trouve dans sa trajectoire ;
- Les autres usagers du parc sont prioritaires ;
- Il est formellement interdit de tirer en direction de la route.

Le Bureau d'Information Touristique conserve, en caution, une pièce d'identité d'un membre de l'équipe durant toute la partie. Celle-ci est rendue lorsque les disques sont retournés au Bureau d'Information Touristique.

La perte ou la casse sont facturées 10 € par disc.

LOCATION

- Le responsable de l'équipe accepte les conditions de réservation et s'engage à rembourser la commune, par chèque à l'ordre du Trésor Public, en cas de détérioration, perte, ou casse du matériel.
- Le responsable confirme avoir pris connaissance des règles de sécurité.

Nom/Prénom du responsable du matériel :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Nombre de disques prêtés (1/joueur) :

Date du prêt et Signature :

